

POLITIQUE DE PRIX MINIMUM ANNONCÉ (MAP) APPLICABLE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

WOW Tech USA Ltd., WOW Tech Canada Ltd. et leurs sociétés affiliées (collectivement « **WT** »), en tant qu'entreprise indépendante, choisissent de protéger leur réputation en adoptant cette Politique de MAP. La Politique de MAP s'applique aux produits énumérés à l'adresse <https://wowtech.com/map-policy-and-guidelines/> des marques We- Vibe, Womanizer, Arcwave et Pjur (les « **Produits MAP** ») ainsi qu'à tous les distributeurs, détaillants et sociétés de conseil autorisés (conjointement les « **Vendeurs autorisés** ») qui font la publicité des produits MAP pour la vente aux États-Unis et/ou au Canada.

WT respecte l'indépendance de ses vendeurs autorisés et leur laisse donc la latitude d'établir leurs propres grilles tarifaires pour la vente des produits WT. Par conséquent, la Politique de MAP ne s'applique qu'aux prix minimum annoncés et non pas au prix de vente réel des produits MAP.

PRIX MINIMUM ANNONCÉ ET VIOLATION DE LA POLITIQUE DE MAP

Le « **Prix MAP** » pour chaque produit MAP est défini sur <https://wowtech.com/map-policy-and-guidelines/>.

Chaque vendeur autorisé ne doit pas faire la publicité d'un produit MAP à un prix inférieur au prix MAP ou de toute autre façon qui laisse supposer un prix plus bas. La présente Politique de MAP s'applique à toutes les publicités, quel que soit le support ou le média utilisé, y compris, sans toutefois s'y limiter, les prospectus, les affiches, les coupons, les courriers, les encarts, les journaux, les magazines, les catalogues, les catalogues de commandes postales, les affiches publiques, la télévision, la radio, les sites Web des détaillants, les affiches publicitaires, les annonces Google, ainsi que les moteurs de recherche sur Internet (y compris l'utilisation de mots-clés) ou des médias électroniques semblables.

Une violation de la Politique de MAP comprend, sans s'y limiter :

1. Des énoncés ou d'autres indications qui laissent entendre qu'un prix plus bas peut être trouvé à l'étape du paiement en ligne, comme « voir le prix dans le panier », « prix trop bas pour être mentionné », « notre fabricant ne nous laisse pas vous dire le prix », « n'a jamais perdu une vente en raison du prix », « prix spécial au moment du paiement », « cliquez pour obtenir le prix », « passez la souris pour obtenir le prix », « passez au panier pour obtenir le prix » ou un langage semblable.
2. Un prix barré ou un prix annoncé supérieur de plus de 20 % au prix MAP (PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ PAR LE FABRICANT (PDSF)). Exemple : Un produit est annoncé au prix de détail suggéré par le fabricant de 199 dollars US, mais le prix d'exercice est de 249 dollars US.
3. Utilisation de mots clés associés à l'escompte (p. ex., « rabais », « bon marché » ou « prix »).
4. Publicités qui suggèrent un rabais sur un produit MAP en montrant son image ou en y faisant référence (p. ex., image d'un produit MAP intitulé « 20 % de réduction sur tous les produits pour couples »).

PUBLICITÉ AUTORISÉE

Les éléments suivants ne constituent PAS une violation de la Politique de MAP :

1. La publicité à l'échelle du magasin ou du site excluait clairement et expressément les

produits MAP au moyen d'une déclaration sur la publicité ou d'une référence aux exclusions énoncées ailleurs à un endroit facilement accessible au consommateur. L'énoncé d'exclusion doit avoir une police de caractères d'au moins 50 % de la taille du message promotionnel principal (c.-à-d. le message qui définit les produits faisant l'objet de promotion et de rabais), être clairement lisible et immédiatement adjacent au message promotionnel principal ou le suivre immédiatement. Exemple relatif à l'énoncé d'exclusion : « La promotion ne s'applique pas aux sextoys Womanizer Pleasure Air et aux jouets de couple We-Vibe. »

2. Toute publicité en magasin qui est affichée uniquement dans le magasin et qui n'est distribuée au client.
3. Des présentoirs en magasin, des panneaux de point de vente, des étiquettes suspendues, des codes à barres ou des marques similaires sur les produits ou leurs emballages, qui indiquent le prix.
4. Le prix de vente réel sur toute « page de paiement » du site Web ou du site Internet connexe d'un représentant autorisé (généralement la page sur laquelle l'utilisateur final achète le produit). Cette exception à la Politique de MAP ne s'applique pas aux autres pages du site Web du représentant autorisé.

De plus, la Politique de MAP ne s'applique pas aux éléments suivants, à condition que le prix offert ne soit pas inférieur de plus de 20 % au prix MAP d'un produit MAP :

- a. Événements en personne et parrainages.
- b. Placements payants dans les médias sociaux, les bulletins d'information ou les envois de courriers électroniques, dans le cadre desquels un rabais est intégré à du contenu plus vaste faisant la promotion de la marque pendant une période limitée à sept (7) jours.
- c. Courriel aux clients ou abonnés actuels.
- d. Les groupes de membres fermés (comme les employés, les étudiants et les militaires) qui conditionnent l'adhésion à un achat.

Soldes éclair ou événements de promotion d'ouverture

Des soldes éclair en ligne d'une durée maximale de 72 heures, ou une promotion d'ouverture dans un magasin classique, sont autorisés avec l'approbation écrite préalable du gestionnaire de compte Lovehoney. L'approbation doit préciser :

- a. la date de la promotion;
- b. le pourcentage de réduction;
- c. les marques et produits concernés.
- d. Les offres à durée limitée ne peuvent pas proposer une réduction de plus de 20 %
- e. La publicité des soldes éclair ou de la promotion d'ouverture ne peut se faire que sur les canaux du compte propriétaire (pages de médias sociaux, liste d'adresses électroniques, page Web ou boutique en ligne). La publicité sur Internet ou dans les moteurs de recherche est interdite.

PÉRIODES DE PROMOTION

De temps à autre, WT peut, à son entière discrétion, permettre aux vendeurs autorisés de faire la publicité des produits MAP à des prix inférieurs au prix MAP pour une certaine période.

SANCTIONS EN CAS DE VIOLATION DE LA POLITIQUE DE MAP

La violation de la Politique de MAP par un vendeur autorisé donnera lieu, entre autres, aux sanctions suivantes :

1. Premier incident : Le vendeur autorisé sera notifié de la violation de la présente Politique de MAP et invité à y mettre fin. Si le vendeur autorisé met fin à la violation immédiatement, aucune autre mesure n'est requise.
2. Deuxième incident ou incident permanent : Le vendeur autorisé sera ajouté à la liste « d'exclusion » pendant trente (30) jours et ne recevra pas de produits WT pendant cette période.
3. Troisième incident ou incident permanent : Le vendeur autorisé sera ajouté à la liste « d'exclusion » pendant soixante (60) jours et ne recevra pas de produits WT pendant cette période.
4. Quatrième incident ou incident permanent : Le vendeur autorisé sera ajouté à la liste « d'exclusion » pour une période non déterminée et ne recevra pas de produits WT. WT se réserve le droit d'accélérer ou de durcir toute sanction qu'elle juge, à sa seule appréciation, appropriée (y compris le droit de suspendre ou d'annuler des commandes en attente).

MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE DE MAP

WT se réserve le droit, en tout temps, de modifier la liste des produits MAP et de modifier, de suspendre ou d'interrompre, en totalité ou en partie, la Politique de MAP, ou de déterminer des périodes de promotion au cours desquelles les modalités de la Politique de MAP sont modifiées ou de déterminer des périodes au cours desquelles la Politique de MAP ne s'applique pas. Il incombe aux vendeurs autorisés de prendre connaissance des dispositions restantes de la Politique de MAP à l'adresse <https://wowtech.com/map-policy-and-guidelines/>.